

## **INTERVENTION DE PATRICK PEUGEOT AUX SEMAINES SOCIALES**

**28 NOVEMBRE 2010**

---

Chers Amis,

Nous avons pris conscience il y a un an que la session 2010 des Semaines Sociales, celle-là même consacrée aux migrants, était programmée le même week-end que la clôture des 70 ans de la Cimade. Fallait-il modifier les dates de notre anniversaire ou joindre les deux événements pour en construire un seul ? Nous avons finalement retenu la solution de la proximité géographique, et comme suggéré par Jérôme VIGNON, celle de la célébration œcuménique de ce matin. Nous avons donc travaillé hier à quelques dizaines de mètres d'ici – au théâtre du Soleil. A mon avis, cette proximité symbolise bien d'autres : celle de l'enracinement, celle des valeurs, des références chrétiennes, celle aussi d'un engagement concret dans la cité en faveur d'une société plus humaine et fraternelle. C'est la même proximité qui se traduit par les longs et fidèles partenariats entretenus par la Cimade avec la Pastorale des migrants, avec le Secours Catholique, avec le CCFD ou Emmaüs et bien d'autres mouvements catholiques encore.

Cette proximité correspond bien à la définition que donnent nos statuts de notre mission. Je cite « La Cimade est une forme du service que les Eglises veulent rendre aux hommes au nom de l'Évangile libérateur ».

Merci donc aux Semaines Sociales de nous avoir invités et d'avoir choisi le sujet des migrants. C'est un des enjeux majeurs de l'avenir de nos sociétés. Même si nous pouvons les uns et les autres donner des tonalités diverses à nos analyses et à nos expressions, nous avons bien conscience que la parole et l'action des mouvements chrétiens, échelons avancés des Eglises comme l'a dit hier Jean-Arnold de CLERMONT, doivent garder une influence majeure pour que notre société sache accueillir dignement l'étranger.

Cela peut apparaître prétentieux, mais nous ne pouvons pas oublier que notre identité commune nous oblige à des actes et des paroles prophétiques. Oui, je dis prophétiques car il s'agit ensemble <sup>1</sup> de mieux comprendre les phénomènes et leurs évolutions, pour ensemble inventer, construire, proposer des solutions qui soient justes et possibles, convaincre le plus grand nombre pour que l'accueil de l'autre soit fondé non sur une charité compensatrice, mais sur une reconnaissance de ses droits, reconnaissance qui doit être proclamée avec tant de force qu'elle ébranle le consensus xénophobe, ce consensus qui étend sans cesse davantage son ombre inquiétante sur l'Europe.

Comprendre, prendre du recul : cela a été le fil conducteur de vos trois journées, et je voudrais rendre hommage à Jérôme VIGNON et aux organisateurs de cette session d'avoir choisi prudemment d'en appeler d'abord à l'intelligence de chacun, car cette question des migrations, on l'a encore vu ce matin,<sup>2</sup> est malheureusement devenu l'un

---

<sup>1</sup> Le titre des Semaines Sociales 2010 est : « Migrants – Un avenir à construire ensemble »

<sup>2</sup> M. GUAINO a « fait mine » de quitter la tribune devant les expressions de désapprobation du public.

des thèmes les plus sensibles, les plus passionnels des débats de société depuis un quart de siècle. Car l'immigration déclenche la peur – les peurs – et il n'est pas difficile aux démagogues de faire appel aux pulsions les plus dangereuses pour surfer sur des propositions simplistes, populistes, globalement à l'exact opposé des valeurs qui sont les nôtres.

Certes, la question de l'étranger renvoie à notre société le souvenir de son passé colonial mal digéré, accentue la vision des inégalités sociales qui se creusent, et révèle un système éducatif qui peine à assumer son rôle d'apprentissage de la citoyenneté. Mais elle dévoile aussi les impasses d'un urbanisme qui dresse des barrières entre quartiers, en fonction de l'origine sociale et parfois ethnique ; elle donne une dimension discriminante au cancer du chômage et de la précarité de l'emploi, elle révèle la fragilité de la laïcité et de la liberté de culte tandis que monte, dans les religions issues du Livre, l'influence des fondamentalismes et des intégrismes. Au point qu'on voit des hommes politiques appartenant à des partis de gouvernement, et parfois jusqu'au sommet de l'Etat – on l'a vu cet été à propos des Roms -, reprendre des slogans ou des propositions des militants nationalistes de la xénophobie sous le fallacieux prétexte que ce serait le seul moyen de réduire leur influence : soyons clairs, on ne combat pas une idéologie inacceptable en s'alignant sur ses revendications.

Oui, nous le savons bien, l'immigration pose de nombreuses et difficiles questions. Plutôt que de les nier, il faut les regarder en face, mais en les dépassonnant, « nous pensons que c'est possible », pour pouvoir les analyser avec lucidité, dans toute leur complexité. Alors, je veux dire bravo aux Semaines sociales de France pour avoir choisi de faire appel aux convictions et à l'intelligence de chacun, tandis que depuis des mois et des mois, d'autres, en toute irresponsabilité devant l'histoire, ne travaillent qu'à instrumentaliser les peurs et les fantasmes qu'un tel sujet suscite.

+++

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le sort réservé aux migrants en France, comme en Europe, ne se soit pas amélioré ces dernières années. Dans les dizaines de permanences d'accueil tenues par les membres de la Cimade, dans les centres de rétention comme dans les prisons, nous sommes face, chaque jour, à des personnes qui ne savent plus comment sortir du labyrinthe des procédures et des textes. Pourtant, elles ne demandent qu'à bénéficier d'une vie normale : avoir le droit d'être là, de vivre en famille, de se soigner, de travailler, de se loger. Trop souvent, la froide mécanique des services administratifs, soumis à des objectifs chiffrés, les conduit à la précarité administrative et sociale, à la négation des droits et de la dignité la plus élémentaire, quand elle ne les envoie pas au centre de rétention pour la mise en œuvre d'une mesure d'expulsion. Depuis sa fondation, la Cimade accompagne ces personnes, intervient en leur faveur. Et elle témoigne, et elle proteste : comme le disait hier Jean-Arnold de CLERMONT, on ne peut être insérés comme nous le sommes, dans l'accompagnement des migrants, et rester silencieux devant tant de manques quotidiens d'humanité et les drames qu'ils provoquent.

Mais ces 70 ans nous ont aussi appris que pour faire face aux défis des migrations, il nous faut inventer, construire, proposer des solutions qui soient justes et possibles. L'an dernier, à Strasbourg, Michel ROCARD est venu partager avec la Cimade une réflexion forte ; je le cite : « La liberté de déplacement est un droit fondamental de l'homme, qui implique le devoir d'hospitalité. Mais si dans nos sociétés complexes, si fragiles sur tant de points, les Etats ne peuvent pas laisser leurs portes grandes ouvertes, ils ne doivent surtout pas les fermer non plus. Le droit à l'émigration et le devoir d'hospitalité doivent s'exercer selon des règles qui les rendent acceptables par tous ».

Alors, que proposer face aux politiques et aux régressions actuelles ? Avec bien d'autres, la Cimade tente depuis plusieurs années de s'y atteler. Et nous ne sommes pas au bout de nos peines ! Hier nous convenions avec de nombreux amis venus d'Europe et

d'Afrique, qu'il fallait faire circuler nos projets, nos idées, nos utopies, pour tenter de tracer ensemble les axes d'une politique qui serait respectueuse des uns et des autres. Il nous faut continuer.

Je le répète, nous ne sommes pas au bout de nos peines, car les mouvements migratoires, qu'ils soient d'origine économique, politique, ou demain environnementaux, comme l'a souligné avec raison Hélène FLAUTRE, sont d'abord les conséquences des désordres de la planète, des inégalités, de l'absence de paix et de démocratie dans bien des pays, sur bien des continents. Ils sont accentués par les effets de la mondialisation qui implique que tout circule, de plus en plus vite : capitaux, marchandises, informations, et donc aussi les hommes. Qu'on s'en arrange ou qu'on le redoute, les migrations sont devant nous et vont s'accroître. Chacun doit le comprendre : aucune ligne Maginot ne pourra l'empêcher. Au lieu de construire chaque jour des murs nouveaux, il faut construire des ponts, c'est-à-dire être capables d'inventer la politique d'hospitalité qui puisse répondre aux besoins sans détruire l'équilibre de nos sociétés, qui rassure nos concitoyens au lieu de les inquiéter. Les principes qui conduisent une politique d'immigration sont au cœur de toute construction d'un projet de société, parce qu'ils touchent directement les conditions de réalisation des principes de justice et d'égalité, parce qu'ils sont à l'exact point de rencontre entre Nord et Sud, entre pays riches et pays délaissés, entre pays en paix et régions en guerre. Nos sociétés sont face à de multiples défis qui paraissent souvent insolubles, et que la crise du capitalisme de spéculation n'a fait qu'exacerber. A ceux qui imaginent qu'il s'agit seulement d'apporter un supplément d'âme à une civilisation matérialiste, nous devons répondre que la reconnaissance de l'autre comme notre semblable, et notre frère, est la solution la plus efficace et la plus constructive à nombre de nos difficultés. La fracture sociale et culturelle, qui mine nos cités, et menace de gangrène tout notre vivre ensemble, ne peut être réduite si les enfants de l'immigration d'hier et d'avant-hier éprouvent chaque jour davantage la peur et la haine que suscite encore et toujours l'étranger qui frappe à notre porte et qui, faute d'être reçu, choisit d'entrer clandestinement. Il y a deux millénaires et demi, le livre du Lévitique formulait cet admirable commandement, qu'il attribuait à Dieu parlant à Moïse – je le cite « Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous le traiterez comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même car, vous-même, vous avez été des émigrés dans le pays d'Egypte ». C'est pourquoi la Cimade a inscrit son action sous cette proclamation symbolique : « Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre ! »

Une politique d'immigration préfigure la société dans laquelle nous vivons, voilà pourquoi elle est décisive ! Mais pour qu'elle soit apte à nous conduire au meilleur, la tâche est immense et nous manquerions singulièrement d'humilité si nous prétendions avoir la solution et pouvoir présenter toute ficelée une alternative satisfaisante aux politiques actuelles.

La Cimade, il y a quatre ans, a tenté une préfiguration sous la forme de 75 propositions aux candidats aux élections. Hier, nous avons analysé le droit à la mobilité, le devoir d'hospitalité et la fraternité. Mais ce sont quatre lignes de force spécifiques que je veux maintenant aborder : l'Europe, le droit international, le principe d'égalité et le rôle de la société civile.

1. Interrogeons-nous tout d'abord sur l'Europe et la façon dont elle se construit depuis 20 ans. Je sais que ce sujet tient à cœur à Jérôme et je le comprends de vouloir faire reconnaître les efforts faits par les fonctionnaires de la Commission. Mais alors que le projet européen a soulevé tant d'espoir, force est de reconnaître aujourd'hui, malgré ce qu'en dit Jacques BARROT, que la façon dont l'Union européenne se comporte avec notamment les ressortissants des pays d'Afrique n'est pas conforme à ce qu'elle prétend incarner. La suppression des frontières internes à l'Union Européenne s'est traduite, avec les accords de Schengen notamment, par l'érection d'un nouveau mur en Méditerranée ; la politique commune est désormais d'abord destinée à se protéger des

migrants et des réfugiés, y compris par des moyens militaires comme ceux déployés par Frontex ; les accords de coopération contraignent les Etats africains à devenir nos gardes-frontières. Les conséquences de cette véritable politique d'inhospitalité, avec le développement des filières et des réseaux mafieux et les milliers de morts noyés en Méditerranée, sont tout simplement criminelles. Le projet européen dont a parlé Henri GUAINO ce matin, a-t-il un avenir s'il ne sait pas assumer autrement les liens profonds qui existent entre les nations européennes et la plupart des peuples d'Afrique ? Il faut entendre l'incompréhension et la colère des Africains à notre endroit. C'est notre conviction, l'Europe doit profondément modifier, et revoir, ses rapports avec l'Afrique, et notamment en matière de circulation des personnes. Parce que l'Europe est encore, dans le monde, le moins mauvais héraut des droits de l'homme, dont elle s'enorgueillit, à raison, de les avoir posés comme universels, elle a plus que tout autre la responsabilité de penser, et réussir, ce pari difficile de bien accueillir ces migrants courageux - qui prennent tous les risques, y compris celui de leur vie, dans l'espoir d'échapper à une destinée misérable pour eux-mêmes et pour leur enfants. Mais ce n'est pas ce qu'elle fait aujourd'hui.

2. Deuxième ligne force : le droit international. Alors que par définition la migration dépasse le cadre de l'Etat, la gestion des migrants est encore pour l'essentiel le fait, voire l'otage, des politiques nationales. Le sacro saint principe selon lequel accepter ou refuser la présence d'un étranger sur son territoire relève du « pouvoir régalien » d'un Etat n'a pas été remis en cause, alors même que la plupart des Etats européens ont déjà perdu une grande partie de leurs prérogatives sur le plan des échanges économiques. Or c'est ce pouvoir régalien qui justifie des pratiques qui, à l'égard des migrants, relèvent de l'arbitraire, de l'exception, de la faveur. Ces mesures ont l'apparence du droit mais ne sont en fait que l'expression permanente du fait du prince. Pour vous en convaincre, écoutez le récit de ceux qui demandent un visa, qui se rendent en préfecture, pour un titre de séjour, ou une demande d'asile. Nous estimons nécessaire que soient redonnées la prééminence, et la priorité, au renforcement du droit international. Des conventions existent : convention de Genève pour les réfugiés, convention européenne des droits de l'Homme. Certaines ne sont toujours pas appliquées en Europe, c'est le cas de la convention des Nations-Unies sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille. D'autres seraient à élaborer pour protéger les victimes de la traite ou les futurs réfugiés de l'environnement. S'il est accompagné d'instances indépendantes, chargées de le faire appliquer, le droit international est le cadre qui permettra de contraindre les Etats à respecter des normes et des règles : les droits et libertés fondamentales des personnes migrantes ne doivent plus être soumis au bon vouloir de telle ou telle administration, aux aléas conjoncturels, à l'arbitraire. En cette matière, l'absence de transparence dans la prise de décision est source de toutes les injustices et de toutes les humiliations.

Ne soyons pas dupes des décisions « au cas par cas » qui, en l'absence de critères clairs sont la source de tant d'inégalités à travers le pays.

3. Autre socle qui nous semble devoir sous-tendre toute politique : le principe d'égalité. La devise de la République est belle : liberté, égalité, fraternité, mais qu'en est-il de sa réalité concrète ? Depuis des lustres, l'immense majorité des lois régissant le statut des étrangers, a intégré le fait qu'il s'agissait d'un régime d'exception. Qu'il concerne la vie privée, les droits sociaux, ou les droits économiques, ce régime à part qui définit les droits des étrangers s'est construit en considérant que les droits des uns - les nationaux - et des autres - les immigrés- n'étaient pas, et ne pouvaient pas être les mêmes. Cette habitude discriminatoire de limiter les droits des non-nationaux est tellement ancienne qu'elle a fini par être perçue comme normale par la société. Et si nous redonnions toute sa force au principe d'égalité en lui conférant une réalité concrète ? C'est notre conviction : toutes les personnes vivant sur un même territoire doivent bénéficier des

mêmes droits. Ce principe concret peut, et doit être, une constante. Que ce soit en matière de droit au rapprochement familial, du droit au travail ou d'accès aux emplois publics, que ce soit en matière de protection sociale, ou de citoyenneté.

4. Enfin, pour construire une alternative aux politiques actuelles, il ne faut surtout pas laisser cette tâche entre les seules mains des Etats, mais, au contraire, faire en sorte que les sociétés civiles des pays d'accueil, comme des pays de départ, y soient pleinement partie prenante. Les accords sur la gestion de l'immigration (accords de réadmission, accords de coopération), qu'ils soient bilatéraux, ou qu'ils voient le jour au travers d'enceintes euro-africaines, semblent trop souvent le résultat de marchandages excluant tout réel regard et contrôle extérieur. Le sort des populations migrantes est scellé à travers d'autres enjeux, économiques ou diplomatiques, et rarement à l'avantage des migrants. La façon, par exemple, dont l'Italie a négocié, il y a quelques années, avec la Libye, le contrôle des mouvements migratoires vers l'Europe, en est une caricature. Aider au renforcement des contre-pouvoirs issus de la société civile (comme cela a été fait en Espagne) prendra du temps, notamment au Sud. Mais c'est la condition, nous semble-t-il, pour que les accords relatifs aux migrations prennent, à l'avenir, mieux en compte les besoins réels, et l'intérêt des populations des pays d'origine et de transit, pour que toute politique en la matière devienne un peu plus concertée et un peu moins imposée. Associations, organisations syndicales et professionnelles, mouvements d'Eglises, nous avons notre part à prendre dans ce processus : ne laissons pas seule la puissance publique négocier et déterminer l'avenir des migrants, car il est indissociable du nôtre ! La Cimade, avec de nombreux partenaires africains et européens, s'est engagée dans la construction d'un réseau d'acteurs qui préfigure la société civile qui pourrait agir concrètement au service des personnes, pour échanger des informations et mieux comprendre l'évolution des migrations, pour partager des analyses, des pistes de propositions, pour qu'ensemble le rôle des sociétés civiles soit reconnu et renforcé.

+++

Interroger l'Europe et sa relation avec l'Afrique, privilégier l'élaboration d'un droit international protecteur, redonner toute sa portée concrète au principe d'égalité, permettre l'émergence de contre-pouvoirs démocratiques issus de la société civile au Nord comme au Sud, tout cela ne suffit pas pour constituer une alternative pratique concrète aux politiques d'immigration. Mais ces notions représentent des fondements indispensables de ce qui est à construire, même si nous sommes bien conscients que nous aurions encore beaucoup à faire pour traduire dans les lois et les actes cette alternative à laquelle nous aspirons. Mais n'est-ce pas Max Weber qui disait, je cite : « On n'aurait jamais atteint le possible si on ne s'était pas inlassablement attaqué à l'impossible ». Et j'ajouterais qu'à défaut de faire accepter une nouvelle politique, il nous reste l'usage du NON ! car si nous avons parfois du mal à discerner ce à quoi il faut dire « oui », nous savons bien ce à quoi nous ne pouvons que dire fermement NON !

Notre responsabilité, - j'allais dire notre devoir - en tant que mouvement d'inspiration chrétienne, est aussi de s'engager concrètement pour soulager, et atténuer, les effets humains dévastateurs des mesures et des discours auxquels il faut savoir dire « non » !

S'engager concrètement, c'est l'action quotidienne que chacun peut entreprendre dans l'un ou l'autre de nos mouvements. Qu'ils soient plutôt orientés vers l'action caritative, ou la démarche juridique et revendicative, nos mouvements se complètent pour apporter une aide, et un secours, aux personnes qui sont dans le besoin, la détresse, ou victimes d'injustice, mais aussi, tout simplement - et c'est essentiel - pour apporter, et témoigner auprès de chaque personne, quelque soit sa nationalité, quelque soit son statut, qu'elle appartient à la même humanité.

S'engager concrètement, c'est aussi parler, protester, exprimer publiquement son désaccord avec une loi, une pratique, une déclaration.

Cette responsabilité, ne la négligeons pas ! A cet égard, je reprendrai l'exemple évoqué hier par Jean-Arnold de CLERMONT, quand il parlait des devoirs des Eglises, pour constater l'effet considérable des déclarations des responsables d'Eglises catholique et protestantes cet été devant le discours sécuritaire du Président de la République et de plusieurs ministres, les annonces de stigmatisation et mesures discriminatoires à l'égard des Roms, et les expulsions à tout-va ! La Cimade, pourtant d'origine protestante, a entendu avec bonheur le Non discret mais très clair prononcé par le Pape Benoit XVI, position qui, avec d'autres, a contribué efficacement à obliger le gouvernement à reculer, et sans doute aidé l'Europe à prendre aussi ses distances avec une aussi inacceptable politique. Chers Amis, il y a et il aura beaucoup d'autres Non que nous aurons à affirmer ensemble ! [Le pape, les responsables d'Eglises catholique et protestantes ont fait entendre leurs fortes réserves : l'audience et l'impact de la désapprobation des mouvements chrétiens ont été tels que la séquence sécuritaire a tourné court. Jusqu'à ce mea-culpa à mi-mot du Président de la République il y a quelques jours, qui estimait qu'il avait été « mal compris »].

Alors usons de notre parole quand « nous ne comprenons pas bien ». Ne négligeons pas le poids considérable de notre « non » lorsque des propos, des lois, des pratiques, nous paraissent contraires aux valeurs qui sont les nôtres. Et bien sûr, quand nous avons le bonheur de trouver des églises à nos côtés.

Même si nous ne savons pas toujours précisément définir ce à quoi il faut dire « oui ». ne négligeons pas le poids de notre refus.

Alors disons-le !

Il n'est pas acceptable que des objectifs chiffrés soient imposés à chaque préfet quant au nombre de sans-papiers à expulser,

Il n'est pas acceptable que des enfants soient prisonniers avec leurs parents et retenus pendant des semaines dans des centres de rétention,

Il n'est pas acceptable que des demandeurs d'asile soient renvoyés d'un pays à l'autre au nom de la politique européenne, sans avoir leur mot à dire sur le choix du pays auquel ils veulent demander protection,

Il n'est pas acceptable que des centaines de demandeurs d'asile soient laissés à la rue, dans le Calais notamment, sans aide, sans papier, sans hébergement, sans prise en compte de leur vulnérabilité,

Il n'est pas acceptable que des dizaines de milliers de travailleurs sans-papiers soient laissés sans solution légale et pérenne alors que les syndicats, les employeurs, les associations, demandent depuis plus de deux ans une solution claire et juste pour tous,

Il n'est pas acceptable que soit disant par mesure d'économie, l'aide médicale d'Etat soit restreinte d'accès et de portée pour les étrangers,

Il n'est pas acceptable que de nombreux étrangers aient les pires difficultés pour obtenir la possibilité de vivre avec leur famille,

Il n'est pas acceptable que des personnes qui aident, qui hébergent des sans papiers, soient menacées, intimidées, parfois poursuivies,

Il n'est pas acceptable ... et je pourrais poursuivre la liste encore longtemps.

« Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu, 22,40)

Nous comprenons bien que le fait migratoire est dans le monde actuel un sujet complexe. Nous voyons bien qu'il n'y a sans doute pas de recette ni de solution miracle. Mais n'ayons pas peur de nous engager, n'ayons pas peur de nous exprimer pour dire nos désaccords quant au nom d'une politique, l'humanité d'un seul est niée ou défigurée.

Notre parole est aussi notre responsabilité.

*Patrick Peugeot, 28 novembre 2010.*